

LE 18 DÉCEMBRE, MARCHONS ENSEMBLE POUR LES DROITS DES MIGRANTS

COMMUNIQUÉ

PARIS, LE 15 DÉCEMBRE 2020

Tout récemment, les violences insupportables dont ont été victimes les exilés, à Saint-Denis puis place de la République à Paris, ont jeté une lumière très crue sur le rejet et le mépris des autorités françaises vis à vis de ces « damnés de la terre », chassés de chez eux par la guerre, les persécutions ou la misère. Ici, dans notre pays, ils sont à nouveau pourchassés et persécutés.

Le droit d'asile, reconnu par les conventions internationales signées par la France, est battu en brèche par la fermeture brutale des frontières, la mise en œuvre de procédures européennes absurdes, une interprétation de plus en plus limitative des textes, voire l'impossibilité même de déposer une demande.

Celles et ceux qui vivent, travaillent, étudient parmi nous, souvent depuis de longues années ont de moins en moins accès à la régularisation et les pratiques préfectorales sont de plus en plus dissuasives allant là aussi jusqu'à l'impossibilité de déposer un dossier.

Pire, un nombre croissant de mineurs isolés, qui doivent être protégés comme des mineurs quels que soient leur nationalité et leur statut, ne sont pas reconnus comme tels et sont jetés à la rue. Et quand ils sont néanmoins protégés, c'est à l'âge de la majorité qu'on leur dénie tout statut et qu'on les menace d'expulsion vers des pays où ils n'ont souvent plus d'attachés.

C'est dans ce climat délétère que l'acte IV des sans-papiers se prépare pour le 18 décembre, Journée internationale des migrants.

Cette journée s'inscrit dans une dynamique de mobilisations réussies qui marque le retour sur le devant de la scène médiatique et politique du mot d'ordre de « *régularisations pérenne et inconditionnelle pour tous ceux et toutes celles qui vivent sur notre territoire* » et des mouvements de sans-papiers, portant eux-mêmes leurs revendications, résumées dans le slogan : « *Liberté égalité papiers* ».

Il faut se réjouir aussi de voir les femmes sans papiers sortir de leur invisibilité, dénoncer les violences qu'elles subissent tant dans leur pays d'origine que dans le « pays d'accueil » et revendiquer avec force leur émancipation.

Nos organisations ne sauraient se substituer à un mouvement dont l'autonomie et la détermination sont précieuses. Mais leur combat est aussi le nôtre : garantir une société accueillante, de libertés et d'égalité des droits.

La ratification par la France et l'ensemble des pays de l'Union européenne de la Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille serait un pas important dans ce sens. Ainsi le courage de tous les migrants, leurs capacités d'adaptation, leur volonté de réussir seraient reconnus, indépendamment de leur pays de naissance, et nous pourrions ensemble affronter les défis économiques, sociaux et climatiques qui nous attendent.

C'est pourquoi la Ligue des droits de l'Homme (LDH) appelle à se mobiliser le 18 décembre aux côtés des personnes sans papiers.

Pour l'égalité des droits
Pour la liberté de circulation
Pour la régularisation

Ligue
des droits de
l'Homme

FONDÉE EN 1896

